FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1930 N°

456

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

par

Pierre LABUSSIÈRE

né le 24 décembre 1905, à Chinon (Indre-et-Loir)

UN MÉDECIN JOURNALISTE ET DIRECTEUR DE THÉATRE

LOUIS VÉRON (1798-1867)

Président de Thèse : M. le Professeur LOEPER

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

MARCEL VIGNÉ

13, Rue de l'École-de-Médecine, 13

PARIS

—

1930

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1930 N°.....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

par

Pierre LABUSSIÈRE

né le 24 décembre 1905, à Chinon (Indre-et-Loir)

UN MÉDECIN JOURNALISTE ET DIRECTEUR DE THÉATRE

LOUIS VÉRON (1798-1867)

Président de Thèse : M. le Professeur LOEPER

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

MARCEL VIGNÉ

13, Rue de l'École-de-Médecine, 13

PARIS

—

1930

LE DOYEN . . . . . M. ROGER

I. — PROFESSEURS

Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie médico-chirurgicale et chirurgie expérimentale	CUNÉO.
Physiologie	ROGER.
Physique médicale	STROHL.
Chimie médicale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pathologie médicale	CLERC.
Pathologie chirurgicale	N.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	Maurice VILLARET.
Thérapeutique	LOEPER.
Hygiène et médecine préventive	TANON.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	RATHERY.
Clinique médicale	CARNOT. BEZANÇON. ACHARD. Marcel LABBÉ.
Hygiène et clinique de la première enfance	LEREBOULLET.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique de la Tuberculose	Léon BERNARD.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Pierre DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Professeur sans chaire	MAUCLAIRE.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALAJOUANINE	Neurologie et Psychiâtrie.
AUBERTIN	Pathologie médicale.
BENARD (Henri)	Pathologie médicale.
BINET	Physiologie.
BLANCHETIÈRE	Chimie biologique.
BROCQ	Pathologie chirurgicale.
BRULÉ	Pathologie médicale.
CADENAT	Pathologie chirurgicale.
CATHALA	Pathologie médicale.
CHABROL	Pathologie médicale.
CHEVALLIER	Pathologie médicale.
DE GAUDART D'ALLAINES	Pathologie chirurgicale.
DOGNON	Physique.
DONZELOT	Pathologie médicale.
ÉCALLE	Obstétrique.
FEY	Urologie.
GARNIER	Pathologie expérimentale.
GASTINEL	Bactériologie.
GATELLIER	Pathologie chirurgicale.
GIROUD	Histologie.
HARVIER	Pathologie médicale.
HOVELACQUE	Anatomie.
HUTINEL	Pathologie médicale.
JOANNON	Hygiène.
JOYEUX	Parasitologie.
LABBÉ (Henri)	Chimie biologique.
LAROCHE (Guy)	Pathologie médicale.
LEMAITRE	Oto-rhino-laryngologie.
LÉROUX	Anatomie pathologique.
LEVEUF	Pathologie chirurgicale.
LIAN	Pathologie mentale.
MERCIER (Fernand)	Pharmacologie.
MONDOR	Pathologie chirurgicale.
MOREAU	Pathologie médicale.
MOULONGUET	Pathologie chirurgicale.
MOURE	Pathologie chirurgicale.
MULON	Histologie.
OBERLING	Anatomie pathologique.
OLIVIER	Anatomie.
PIEDELIÈVRE	Médecine légale.
PORTES	Obstétrique.
QUÉNU	Pathologie chirurgicale.
RICHET Fils	Physiologie.
SÉZARY	Dermatologie et syphiligraphie.
VALLERY-RADOT (Pasteur)	Pathologie médicale.
VAUDESCAL	Obstétrique.
VELTER	Ophtalmologie.
VERNE	Histologie.
VIGNES	Obstétrique.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE
pour le service des examens

MM.	
BUSQUET	Pharmacologie.
GUÉNIOT	Obstétrique.
LEQUEUX	Obstétrique.
NEVEU-LEMAIRE	Parasitologie.
DEMELIN	Histologie.
ZIMMERN	Physique.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEX
à titre permanent

MM.	
ALGLAVE	Clinique chirurgicale.
AUVRAY	Clinique chirurgicale.
CHEVASSU	Clinique chirurgicale.
LAIGNEL-LAVASTINE	Clinique médicale.
LE LORIER	Clinique obstétricale.
LÉRI	Clinique médicale.
MOCQUOT	Clinique chirurgicale.
PROUST	Clinique chirurgicale.
SCHWARTZ	Clinique chirurgicale.

V. — CHARGÉS DE COURS

MM.	
MAUCLAIRE, agrégé	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pou les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirme adultes.
FREY	Stomatologie.
CHAILLEY-BERT	Education physique.
LEDOUX-LEBARD	Radiologie clinique.
WEILL HALLÉ	Puériculture.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A M. LE PROFESSEUR M. LOEPER

Professeur de Thérapeutique
à la Faculté de Médecine de Paris
Médecin de l'Hôpital de la Pitié
Président
de l'Association de la Presse médicale française

Hommage de profonde et respectueuse reconnaissance, pour le grand honneur qu'il nous fait en acceptant de présider notre thèse.

PRÉFACE

Le docteur Louis Véron, interne des hôpitaux, auteur de mémoires sur le muguet, les abcès du thymus tenus en estime par les maîtres d'alors, peut faire bonne figure, si on ne le considère que sur le terrain médical.

Mais il est surtout un des types les plus curieux parmi ceux qu'on appelle les évadés de la médecine. Successivement fondateur de la *Revue de Paris*, directeur de l'Opéra, du *Constitutionnel*, il a joué dans le mouvement littéraire et artistique de notre pays un rôle que la critique s'est plu à reconnaître. Et les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, œuvre appréciée par tous les curieux d'histoire contemporaine, mettent leur auteur au-dessus de la moyenne des médecins, au moins comme homme d'esprit et comme prosateur.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé intéressant, au moment où les êtres et les choses d'il y a cent ans occupent nos esprits, de faire revivre cette figure popularisée autant que déformée par la légende.

Chapitre Premier

LES ÉTUDES MÉDICALES DE LOUIS VÉRON

Louis Véron naquit le 5 avril 1798 dans une arrière-boutique de la rue du Bac; son père était marchand papetier; l'enfant fut élevé avec des idées prudentes et raisonnables et il ne faut guère ajouter foi aux racontars de E. de Mirecourt qui prétend qu'à six ans le gamin « buvait comme Bacchus en bas âge, mangeait comme un ogrillon, préférait à l'alphabet une cuisse de volaille et prenait sans autorisation, dans les armoires, croûtes de pâté, massepains et confitures ».

Sous le ciel gris d'une enfance studieuse et rarement distraite ou égayée, l'enfant raconte qu'il trouva un ami de tous les jours qui apportait de piquantes excitations pour sa curiosité : c'était le *Journal de l'Empire*, devenu le *Journal des Débats*. Chaque jour, il allait le prendre dans le voisinage et au retour il dévorait les articles littéraires, les faits-Paris, les feuilletons de Geffroy. Il s'était même pris d'un goût assez vif pour les articles de Charles Nodier qui devait être plus tard un des colla-

borateurs de la *Revue de Paris*. Quand nous reparlerons du docteur Véron, journaliste, il importera de se souvenir de ses lectures précoces et enthousiastes.

Le jeune Véron fut élève du lycée impérial en qualité d'externe. Dans la maison qu'habitait son père, demeurait le docteur Auvity, qui fut nommé, en 1811, médecin du roi de Rome. La réputation de ce médecin des enfants et les honneurs dont il était entouré tentèrent l'ambition du lycéen qui, ses études terminées, déclara tout net à ses parents que la médecine le tentait, et que ses goûts le portaient à l'étude de l'organisme et à celle de ses infirmités.

Les pages des *Mémoires* où le docteur Véron s'est plu à raconter ses années d'études médicales renseigneront mieux le lecteur qu'un simple résumé.

« Je me rendais en hiver de la rue du Bac à la Pitié, dès cinq heures du matin. La grande affaire pour moi était d'arriver avant la voiture qui prenait dans tous les hôpitaux de Paris les cadavres non réclamés. Je tenais à choisir mes sujets. Je préparais pour mes associés, le scalpel à la main, la leçon du jour. Nos études anatomiques duraient jusqu'à midi.

Vers une heure, nous allions respirer l'air plus pur du Jardin des Plantes, tout en causant de botanique, d'anatomie comparée. Nous fûmes un jour requis pour collaborer à la dissection d'un éléphant mort de maladie.

Plus tard, mes matinées se passaient dans les hô-

pitaux. J'ai longtemps fait le service d'externe et d interne à la Charité, dans les salles de chirurgie, sous M. Boyer, que nous appelions le père Boyer, et sous M. Roux; dans les salles de médecine de Rouquier et de M. Chomel; à l'hôpital Saint-Louis, dans les salles de Richerand et dans les salles de Biet, que je fus heureux de retrouver quinze ans plus tard, à la table de M. Molé, ministre des affaires étrangères, dont il était le médecin. Je fis le service à l'hôpital des Enfants-Malades sous M. Guersant. J'ai suivi encore la clinique savante, animée, et les opérations si audacieuses du baron Dupuytren.

Enfin, j'ai tenu le service des Enfants-Trouvés avec Baron qui fut sous la Restauration médecin des enfants de France, et mort comme tant d'autres de notre temps. Tous les matins, le thermomètre en mains, je mettais dans un bain de vapeur une quinzaine de nouveaux-nés affectés d'endurcissement du tissu cellulaire, bain que par conscience et par humanité je subissais comme eux. Ces pauvres enfants et moi, nous sortions de ces étuves rouges comme des homards cuits. Ces souffrantes ébauches des formes humaines poussaient des cris que n'ont pu me faire oublier les points d'orgue de Mme Damoreau, la voix si intelligente de Nourrit et le chant si expressif de Dupréz.

J'ai certainement fait dans mon année l'autopsie de plus de cent cinquante nouveau-nés; j'ai étudié dans une cuiller les gouttelettes de lait de plus de deux cent

nourrices, que l'administration des hôpitaux envoyait recruter dans nos provinces. On les amenait et on les remmenait avec leurs nourrissons dans des voitures construites pour ces fréquents voyages. Ce n'était qu'après cet examen qu'on leur confiait au plus vite les enfants dont le séjour prolongé à l'hospice était toujours dangereux, malgré les soins de ces pieuses sœurs, si pleines de tendresse pour cette nombreuse famille adoptive. Il y avait bien loin de tous ces spectacles du matin, dans les amphithéâtres et les hôpitaux, aux spectacles du soir que je dirigeai plus tard dans les coulisses de l'Opéra, où se produisaient cependant aussi quelques nouveau-nés, mais très peu de bonnes nourrices » (*Mémoires*, t. 1, p. 5, 6)[1].

Un premier insuccès dans un concours refroidit le zèle de l'étudiant. On pouvait concourir trois années de suite, Véron ne renouvela pas l'épreuve. Battu et découragé, il résolut de divorcer avec la médecine :

« La Faculté de Paris comprenait une école pratique : j'y avais été admis après examen. Chaque année, les élèves de l'école pratique concouraient pour des prix d'anatomie, d'histoire naturelle, de physique et de chimie; on pouvait concourir trois années de suite. J'eus pour rivaux, la première année, MM. Andral et Bouil-

(1) Nos citations se rapportent à l'édition in-12, 5 vol. Paris, 1857.

laud. J'ai trop de déférence pour ces médecins que j'ai perdu de vue, mais qui ont enrichi la science de nombreux et utiles travaux, pour me plaindre ici, et à plus de trente ans de distance, qu'ils aient à eux deux accaparé toutes les couronnes; mais ma leçon de chimie et de physique sur l'électricité me valut les éloges les mieux sentis de la part de M. Andral, et souvent la justice d'un concurrent vaut bien celle d'un juge. J'ai su, en outre, de M. Orfila lui-même, qu'il m'avait donné sa voix pour le premier prix de physique et de chimie. Je me persuadai, dès ce jour-là, que je comptais des ennemis puissants parmi les professeurs de l'école. Je ne me présentai plus aux concours suivants. De ce premier insuccès dans mes études, j'eus longtemps l'esprit abattu et le cœur découragé » (*Mémoires*, t. 1, p. 6, 7).

Ce qui pour tout autre eût été une cause de ruine allait devenir pour Véron le point de départ d'une fortune exceptionnelle. Mais avant d'en arriver là, que de péripéties! L'étude de l'anatomie et de la pathologie est dépourvue de charme et comme aujourd'hui, beaucoup de tentations s'offraient à un jeune étudiant. Les seules ressources que Louis Véron tenait de ses parents consistaient en une somme mensuelle de vingt francs. Pour combattre tout entraînement de dissipation et de plaisir, Véron avait recours à deux procédés :

« Avant de rouvrir le soir mes livres de médecine,

je me permettais, pendant une heure au moins, la lecture d'un de nos grands écrivains. C'est ainsi que j'ai lu et relu les écrivains du XVII[e] siècle, Pascal, Racine, Saint-Simon, Bossuet, Corneille, Molière; ceux du XVIII[e] siècle, Montesquieu, Rousseau, Voltaire, l'abbé Prévost, Bernardin de Saint-Pierre et tant d'autres. Voilà mon premier procédé! » (*Mémoires*, t. 1, p. 20).

« Le second consistait à n'avoir jamais un sou dans ma poche. La misère a fait beaucoup de grands hommes.

« Le premier du mois, je recevais vingt francs de mes parents; ce jour-là, je vivais en grand seigneur. Mes vingt francs ne survivaient pas à la journée; je dînais chez le restaurateur avec quelques amis; j'allais au théâtre et je finissais souvent ma soirée au café du Roi, situé alors au coin de la rue de Richelieu et de la rue Saint-Honoré. On y rencontrait quelques journalistes, quelques vaudevillistes et quelques gens d'esprit » (*Id.*).

Pour compléter ses ressources, Véron vendit un jour un squelette très complet vingt-cinq francs. Il recourait parfois à un autre moyen qui ne lui réussit pas toujours : il s'asseyait à une des tables de jeu qui faisaient fureur à cette époque au Palais-Royal, et, si souvent il gagnait, plus souvent encore, il y laissait des plumes.

Durant son service dans les hôpitaux, Véron eut une aventure qui lui laissa toute sa vie « un encouragement et un touchant souvenir ».

« Je remplissais pour la seconde fois[1] les fonctions de chirurgien externe à la Charité. Avant d'entrer dans les salles de malades, on se rendait auprès de deux sœurs religieuses chargées de garnir les *appareils* de compresses, de bandes, de charpie, etc. Ces deux sœurs, auxquelles je ne donnerai ici que des noms d'emprunt, veillaient aussi aux soins de la chapelle pour les services funèbres. L'une d'elles, gravée de la petite vérole, avait un teint jaune, maladif, et une physionomie bien peu sympathique : je l'appellerai sœur Cunégonde. L'autre, que j'appellerai sœur Marguerite, était de la beauté la plus rare et la plus distinguée. Les austérités du couvent avaient dû la dépouiller de sa chevelure, mais n'avaient pas fait disparaître les sourcils noirs les mieux dessinés et les plus arqués, sous lesquels brillaient des yeux d'un iris bleu clair, protégés aussi par de longs cils noirs. La naissance, les lignes et les ailes très mobiles du nez étaient pures et gracieuses; ses lèvres, qui rappelaient le corail, se relevaient par de doux mouvements et donnaient souvent à sa physionomie une expression de gaieté douce et de bienveillants sourires.

(1) J'avais concouru, dit-il, une première fois avec succès pour l'externat et l'internat. Mais envoyé interne à Bicêtre, je donnai ma démission et je fis sous la restauration, pendant un an, le service de chirurgien à l'hôpital de la maison militaire du roi. Ce service manquait d'intérêt. Je concourus une seconde fois pour l'externat, et je fus nommé le second externe. M. Philippe Boyer, le fils du baron Boyer, fut nommé le premier. Je concourus l'année suivante une seconde fois pour l'internat et je fus nommé le premier interne (**Mémoires**, t. I, p. 14).

L'éclat du teint de cette jeune religieuse (elle avait à peine vingt-deux ans) et la blancheur de sa coiffe produisaient des jeux de lumière et de couleur à charmer la vue. Ses dents qui ne se montraient pas, mais qui se laissaient voir, avaient le ton et l'éclat que donne la santé. On surprenait et on admirait sur cette figure, d'un ovale charmant, trois choses qui d'ordinaire ne vont guère de compagnie : la beauté, l'esprit et la vertu. Entre le bord inférieur de la coiffe et le bout de l'épaule, on remarquait une distance qui donnait de la dignité et de l'élégance aux mouvements de tête. Toute sa personne était harmonieuse. La voix douce et timbrée de sœur Marguerite parlait peut-être plus au cœur qu'à l'oreille.

Dans ces entraînements de jeunesse qui ne respectent guère les convenances, je n'adressais jamais la parole à sœur Cunégonde, et je ne me lassais pas de prolonger le plus possible avec sœur Marguerite, des causeries qui ne pouvaient cependant avoir d'intérêt que par des inflexions de voix discrètes, et par des regards aussi respectueux que possible. Tous ces manèges n'avaient point échappé à la sœur Cunégonde, et elle aussi, par ses regards sévères et par ses nuances de langage, ne me cachait ni son mécontentement ni ses tacites reproches.

La passion de la peinture et l'amour font lever de bonne heure ; j'arrivais toujours le premier à l'hôpital de la Charité, heureux d'admirer, de contempler et d'aimer secrètement la belle servante de Dieu.

A l'extrémité d'une des salles de mon service, s'élevait la chapelle où se célébraient les offices des morts. J'éprouvai un violent battement de cœur en y surprenant un matin sœur Marguerite seule, plaçant des cierges autour d'un cercueil. Je m'approchai d'elle et ma vive émotion suffit à lui apprendre que j'avais bien des choses à lui dire. La première, elle m'adressa la parole avec le plus spirituel sourire : « J'ai, Monsieur, à vous faire un sermon... En face du tabernacle et en présence d'un cercueil, mes paroles et les vôtres ne peuvent manquer du respect qu'on doit à Dieu. Je ne me suis faite religieuse qu'après avoir vu expirer dans mes bras ma sœur plus âgée que moi, dont la vie avait été pleine de désordres. J'ai assisté à son agonie, à ses regrets, à ses remords, et je n'ai voulu ni vivre ni mourir comme elle. Je sais donc le monde plus que vous ne le pensez, et je viens franchement vous supplier de me traiter avec la même indifférence que sœur Cunégonde, ou de la traiter avec autant de politesse que moi. Les passions entrent dans nos cœurs de religieuses, comme dans le cœur de toutes les femmes! seulement nous les réprimons avec plus ou moins de ferveur pour plaire à Dieu. Votre conduite expose et incite sœur Cunégonde à pécher, en manquant de charité envers vous et surtout envers moi : laissez-nous toutes deux, pauvres religieuses, nous occuper de notre salut avec bonheur et avec joie; la religion aussi bien que le monde a ses joies et ses honneurs. J'ai entendu dire que vous vous distinguiez dans vos

études : eh bien! soyez tout à la science, comme nous autres tout entières à Dieu. Je vous parle comme à un frère... En ce moment sœur Marguerite allumait le dernier cierge autour du cercueil. Eloignez-vous; j'ai deux prières à adresser au ciel : l'une pour ce mort que je ne connais pas, afin qu'il soit heureux dans l'autre vie, l'autre pour vous, afin que vous soyez heureux sur cette terre et que vous réussissiez dans toutes vos entreprises ».

Attendri, ému de tant d'esprit, de tant de grâce, de raison et de bonté de cœur, je répondis d'une voix presque entrecoupée de larmes : « Voilà, ma sœur, du bonheur pour toute ma vie! Je me sens maintenant le courage de suivre tous vos conseils; mais ne pensez pas que jamais je vous oublie ». Sœur Marguerite me pria de nouveau de m'éloigner : « Croyez à mes saintes prières, vous serez heureux! »

Le lendemain, cinq heures du matin tardèrent bien à sonner. J'arrivai à l'hôpital, impatient de retrouver les regards de sœur Marguerite; mais pour la première fois elle était absente. Ce fut pour moi un coup bien douloureux et un triste pressentiment; avant que j'eusse pris mon *appareil*, la sœur Cunégonde me fit connaître que je devais me rendre auprès de madame la supérieure. Plus de doute, j'avais été dénoncé. Je redoutais bien peu les paroles et même les décisions les plus sévères contre moi; je ne me préoccupais que de la sœur Marguerite, si peu coupable et qui n'avait en rien failli à ses plus rigoureux devoirs. Madame la supérieure me déclara que

je ne pouvais continuer mon service à l'hôpital de la Charité, qu'elle avait fait son rapport à M. Péligot (alors administrateur des hospices civils). Je fus forcé de quitter l'hôpital de la Charité, et j'entrai à l'hôpital des Enfants, sous M. Guersant. Mon cœur fut longtemps à souffrir de ne plus voir la sœur Marguerite; son souvenir agitait toutes mes nuits et tous mes rêves. Mes camarades d'hôpital et d'amphithéâtre, questionnés par moi m'apprirent bientôt que sœur Marguerite, qui m'avait souhaité et prédit tant de bonheur, payait bien cher ses fraternelles et innocentes prophéties : la communauté religieuse à laquelle elle appartenait l'avait envoyée à Cayenne! » (*Mémoires*, t. 1, p. 18).

En 1822, Véron était en mesure de passer ses examens, après la rentrée de l'école, pour être reçu docteur en médecine. Mais le 23 novembre de cette même année, le roi supprima la faculté de médecine de Paris. Le libellé de cette ordonnance et ses considérants sont intéressants à lire à distance :

« Considérant que des désordres scandaleux ont éclaté dans la séance solennelle de la Faculté de médecine de Paris du 18 de ce mois et que ce n'est pas la première fois que les étudiants de cette école ont été entraînés à des mouvements qui peuvent devenir dangereux pour l'ordre public;

« Considérant que le devoir le plus impérieux des

professeurs est de maintenir la discipline sans laquelle l'enseignement ne peut produire aucun fruit et que ces récidives annoncent dans l'organisation un vice intérieur auquel il est pressant de porter remède;

« Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Article premier. — La Faculté de médecine de Paris est supprimée ».

La dissolution de l'ancienne Ecole de médecine fut, sous la Restauration, une des mesures qui indisposèrent le plus le corps médical, qui passa dès ce jour dans l'opposition; on s'en aperçut lors de la révolution de 1830.

Cette ordonnance éliminait de la Faculté des professeurs d'un mérite reconnu : Pinel, Chaussier, De Jussieu, Desgenettes, Dubois, Deyeux, Lallemant, Leroux, Pelletan père, Vauquelin. Les nouvaux professeurs n'étaient pas tous, tant s'en faut, dénués de valeur. Ils se nommaient : Laennec, Alibert, Deneux, Bougon, Cayol, Pelletan fils. De tous ces praticiens, Véron ne parle que d'Antoine Dubois, de Desgenettes, de Pelletan et de l'accoucheur Deneux.

Dubois avait été souvent appelé en consultation chez le père de Louis Véron; celui-ci avait pu ainsi l'observer de près. C'était « un petit homme, d'une physiono-

mie sympathique, animée et spirituelle. Il fut chauve de bonne heure ».

Dubois porta toute sa vie le même costume : un habit à large basque, un gilet de coupe républicaine, un pantalon presque collant, des bottes à mi-jambes, garnies d'un liseré de velours. « Mon costume, disait-il, ne va jamais chercher la mode; mais la mode vient quelquefois chercher mon costume ».

Dubois avait la parole brève. Il tutoyait tout le monde. Quand il apprit que Boyer lui avait été préféré comme chirurgien de l'Empereur, Dubois dis à Corvisart : « Pourquoi ne m'avais-tu pas mis sur ta liste? N'étais-je pas tout aussi bien que Boyer d'étoffe à faire un premier chirurgien? — Je ne t'ai point mis sur la liste, répondit Corvisart, parce que je voulais être le maître ». Cela n'empêcha point Dubois d'être choisi plus tard par Napoléon, comme accoucheur de l'Impératrice.

Lorsque vint la Restauration, Dubois fut loin de montrer la même philosophie que Boyer; celui-ci se contenta de lire un chapitre de Sénèque pour se consoler de sa disgrâce. Dubois fit ses offres de service au nouveau gouvernement et eut l'affront d'un refus. Il fut éliminé de l'école en 1822, mais il fut réintégré avant qu'éclatât la révolution. Il fut même nommé doyen dans les premiers jours qui suivirent cette révolution.

Véron semble professer une grande admiration pour Desgenettes qu'il ne craint pas de comparer à Xénophon

ou à Thycudide, et dont il vante la réputation d'esprit. Desgenettes était un plaisant et un railleur. C'est lui qui, à un examen sur l'hygiène, demandait à un candidat où commençait la digestion. « Dans la bouche, répondit l'élève. — Non, Monsieur, la digestion commence dans la cuisine ».

Desgenettes est un des rares qui ait osé tenir tête à Napoléon. L'Empereur, qui le tenait pour un bavard et un entêté, lui dit un jour : « Vous êtes Breton, vous? — Pas tout à fait, répliqua l'interpellé; ma mère était Bretonne; mais, comme mon père, j'ai l'honneur d'être Normand ».

Véron rapporte aussi quelques détails amusants sur Boyer qu'il vit tous les matins pendant plus d'une année. Lors de la dissolution de l'école, Boyer fut maintenu comme professeur.

« C'était un petit homme, un peu obèse, inoffensif; sur la fin de sa vie, il se montrait goguenard à l'endroit de toutes les découvertes nouvelles; un rhumatisant lui demandait un jour devant moi si des bains de vapeur lui feraient du bien : « Prenez, dit Boyer, mais dépêchez-vous! prenez-en pendant qu'ils guérissent ».

Il avait l'amour de l'étude et l'habitude quotidienne du travail. Il n'apporta pas dans la science de nombreuses innovations, de grandes découvertes; mais il a consciencieusement résumé dans ses livres classiques l'état de la science jusqu'à son temps.

Boyer désirait vivement partager l'exil de l'Empereur à Sainte-Hélène; son âge, sa famille, ses habitudes sédentaires, tout concourut à rendre ce projet inexécutable » (*Mémoires*, t. 1, p. 64).

Véron connut aussi Larrey et l'oppose à Desgenettes :

« Desgenettes était un homme d'esprit, un lettré; sa bibliothèque était nombreuse et choisie, il avait le goût des bons livres et des éditions rares.

« Larrey n'a guère étudié que sur les champs de bataille. Larrey était un homme comme le voulait l'Empereur, obéissant, souple, infatigable. Larrey avait au suprême degré le culte du devoir; il restait sur les champs de bataille quatorze et quinze heures par jour : aussi soutenait-il de très bonne foi que tout général ayant une jambe de bois avait été amputé de sa main. Il oubliait que Percy, chirurgien militaire très distingué avait aussi fait plus d'une amputation sur les champs de bataille » (*Mémoires*, t. I, p. 65).

Récamier semble aussi avoir fixé le souvenir de Véron :

« J'ai suivi sa clinique; c'était un homme de haute taille, au regard vif et pénétrant, au teint chaud et couperosé; il était simple dans ses façons et dans son lan-

gage; il aimait la médecine et surtout ses malades; il ne recherchait pas seulement avec une avide curiosité tous les symptômes qui pouvaient l'éclairer sur la nature et le caractère de la maladie; il s'inspirait des idées et des audaces de la thérapeutique la plus passionnée; il ne livrait pas seulement bataille aux maladies mais à la mort elle-même. C'était le médecin des agonisants; il disputait les morts au tombeau. Dès que la mort tirait un moribond par les pieds, Récamier le saisissait sous les épaules, et dans ces luttes, il eut plus d'une fois le dessus; il souleva même plus d'une fois le drap qui couvrait déjà le visage d'un mort ou d'une morte; et, plus d'une fois, soit par une saignée, soit en provoquant la plus violente réaction, il ressuscitait ses malades. Dans ces situations désespérées, il risquait tout, même ses intérêts personnels; il ne se préoccupait ni de sa responsabilité ni de sa réputation. Les Anglais sont plus audacieux en thérapeutique qu'on ne l'est en France; les Allemands ne sont que polypharmaques.

« ... Récamier se trouvait en consultation avec plusieurs médecins, le malade était à l'agonie. Les confrères de Récamier étaient attendus ailleurs, et tous soins pour l'agonisant leur paraissaient inutiles : « Moi aussi, je suis attendu, mais nous resterons ici deux heures s'il le faut, jusqu'à ce que je vous aie démontré que la guérison est possible. J'ai condamné tant de gens qui courent les rues, et la nature a tant de ressources, que nous devons encore espérer ».

« Récamier donnait le dixième de sa recette aux pauvres » (*Mémoires*, t. I, p. 67).

Mais de tous les maîtres que Véron eut l'occasion de fréquenter ou de voir, ce fut Dupuytren qui lui laissa la plus inoubliable impression :

« Dans tous les siècles, des hommes heureusement nés ont su par leur caractère, par leur talent ou leur génie, se créer la plus haute situation, soit comme grands capitaines sur le champ de bataille, soit à la tribune comme orateurs, soit dans les cours comme conseillers des rois.

« Un homme de ce siècle a su se créer dans la science la plus haute situation, donner à son nom, en France et en Europe, un retentissement durable et historique, en montant chaque jour, pendant plus de trente années, à six heures du matin, les degrés de l'Hôtel-Dieu; en montant les mêmes degrés à six heures du soir; en portant au lit de chaque malade les trésors de son savoir, de son expérience; en accomplissant, le fer ou le feu à la main, des prodiges d'habileté, d'audace, de présence d'esprit, de fermeté d'âme; en remplaçant par des organes artificiels des organes réduits à l'inaction; en poursuivant dans les cavités les plus inaccessibles du corps humain les dernières racines d'un mal envahissant et destructeur; enfin, en traçant ensuite à grands traits, avec une saisissante vérité de ton, avec des vives lumières, devant une foule immense d'élèves religieusement atten-

tifs à la parole du maître, l'histoire concise de chaque maladie, et en décrivant avec précision les plus minutieux détails de ses procédés opératoires, soit longuement médités, soit improvisés avec génie devant des dangers inattendus. Cet homme, c'est Dupuytren.

« Il y a toujours de la grandeur dans ces existences entièrement dévouées à d'incessants devoirs, à des études sans relâche, à des recherches sans fin. Ceux qui s'élèvent ainsi au-dessus de leurs rivaux par le caractère, par la passion du travail et du succès, ceux-là ont bien droit de prétendre pendant leur vie aux premières places dans les académies, les écoles, et après leur mort, à tout ce qu'on appelle la gloire, à ces monuments, à ces statues de bronze et de marbre, enfin à tous ces honneurs publics qui éternisent le souvenir d'une vie utile et illustrée. Parmi ces hommes éminents, les uns lèvent la tête avec dignité, avec fierté même; d'autres ajoutent à leurs mérites celui de la modestie; mais tous les hommes supérieurs ont un vif sentiment secret ou avoué de leur personnalité. Il faut honorer les grandes et nobles ambitions. En pensant ainsi, je dégage tout d'abord la vie et la mémoire de Dupuytren de bien des insinuations calomnieuses de l'envie » (*Mémoires*, t. I, p. 69).

Véron conte ensuite quelques anecdotes sur Dupuytren. Le premier jour de son entrée à l'Hôtel-Dieu, Marjolin, alors chirurgien en second était dans une

salle, confondu avec les élèves, attendant avec anxiété l'arrivée de Dupuytren :

« Dupuytren paraît, et au lieu de tendre la main à son collègue : « Monsieur, lui dit-il, prenez un tablier et suivez la visite ». Il y avait bien loin de l'intelligence de Marjolin au génie de Dupuytren. Marjolin, découragé, demanda et obtint du conseil d'administration des hospices un service à l'hôpital Beaujon; comme chirurgien, il y fit bien peu parler de lui.

« Dupuytren, pendant de longues années, régna seul à l'Hôtel-Dieu. Il donna un tel éclat à l'enseignement chirurgical de ce vaste hôpital, que tous les chirurgiens éminents du monde entier tenaient à honneur de venir assister à ses hautes et brillantes leçons. Son langage était clair, concis, simple. Il faisait preuve d'une mémoire prodigieuse. Je l'ai entendu dans une de ses leçons cliniques citer La Fontaine avec à-propos et sobriété.

« ... Dupuytren, d'une taille élevée, aux lèvres bien dessinées et dédaigneuses, inspirait le respect et la crainte, comme tous ceux qui naissent avec le goût de la domination et le don du commandement. Mais au lit du malade, il laissait voir de la sensibilité, presque de la tendresse; on était ému à l'entendre alors prononcer de bienfaisantes paroles. Sa miséricorde rendait le courage à ceux que la douleur réduisait au désespoir; j'ai vu souvent la physionomie des malades exprimer l'espérance

et la joie lorsque Dupuytren leur disait avec confiance pleine de simplicité et de noblesse : « Je te guérirai! » Dans le peuple, la mémoire de Dupuytren est restée vénérée.

« Dupuytren était invariablement vêtu d'un habit vert, d'un gilet blanc et d'un pantalon bleu. Ce costume fut pour ainsi dire, pendant plusieurs années, un costume chirurgical » (*Mémoires*, t. I, p. 71).

Le chirurgien Lisfranc fut, dit Véron, l'ennemi et la caricature de Dupuytren.

« Il était d'une grande taille et d'une grande force musculaire : « Je suis fort, disait-il; mais j'ai un principe qui double ma force : quand je me bats, je n'ai pas peur de faire mal ». Il poursuivait de ses injures, dans ses leçons d'enseignement, tous les professeurs de l'école de médecine qui avaient refusé de l'admettre parmi eux. « Dupuytren, c'était la grenouille du bord de l'eau. Ces coch... de l'Ecole de médecine me reproche d'être mal élevé; qu'on me f... dans un salon avec eux, et on jugera ». C'est Lisfranc qui disait encore : « Les médecins meurent de faim ou de fatigue » (*Mémoires*, t. I, p. 74).

Le docteur Véron, dans ses *Mémoires*, ne se contente pas de rapporter quelques traits sur les médecins qu'il a connus; il tient aussi à donner son opinion sur la médecine, sur les maladies et les malades; nous y reviendrons au chapitre prochain.

Chapitre II

LE DOCTEUR LOUIS VÉRON

Louis Véron soutint sa thèse le 23 août 1823. Ce petit travail de vingt-et-une pages était intitulé : *Considérations générales sur les sensations*, et l'auteur ne s'y révélait en somme qu'un disciple assez terne de Cabanis. Cette formalité remplie, il songea à s'installer. Quel quartier allait-il choisir pour tenter la fortune? Il arrêta son choix sur la Chaussée-d'Antin, et prit un logement modeste rue Caumartin, où il comptait quelques relations d'amitié, comme le pharmacien Regnauld, l'inventeur de la *pâte pectorale de Regnauld*.

Il prit aussitôt des jours et des heures de consultation mais il avoue en toute humilité qu'aucun client ne montait son escalier. On vint cependant le chercher un jour en toute hâte :

« Un de mes amis, ancien élève en médecine, venait d'être pris gravement et ne voulait suivre que mes conseils. Il s'agissait d'une fluxion de poitrine. Je le saignai huit fois et un quart d'heure après chaque saignée, tous les symptômes graves, la toux, les crachements de sang

et surtout les étouffements, reparaissaient avec une nouvelle intensité. Je veillais chaque nuit auprès de mon malade, avec l'espoir de le sauver. Cependant, à la huitième saignée, mon expérience s'intimida. La crainte de voir mourir dans mes bras un ancien camarade dans toute la force de la jeunesse dépassait, je l'assure, la crainte de compromette l'aurore de ma réputation. J'appelai en ce moment suprême deux confrères que je ne nommerai point; car l'un prétendit que mon malade était un homme mort, et l'autre ne voulut jamais, à propos d'une neuvième saignée, dire ni oui ni non. Je me recueillis donc. J'avais affaire à un sujet vigoureux, et, oubliant toute la responsabilité qui pesait sur moi, je cédai à mes convictions : la neuvième saignée fut pratiquée *larga vena, largo vulnere.*

« Je ne saurais dire quelles furent après cette saignée décisive mon trouble et mon émotion, Il fallait cependant se montrer impassible : le malade interrogeait mes regards. Je comptais les secondes. Un bien-être plus marqué succéda à cette nouvelle émission de sang; mais ce bien-être allait-il durer? Un quart d'heure s'était écoulé; la toux, les étouffements ne se reproduisaient pas. Une demi-heure se passe, puis une heure, puis deux heures, sans le retour d'aucun des symptômes inquiétants. Mon malade trouve un sommeil tranquille! mon malade est sauvé!... Je me convainquis pendant toutes ces péripéties, pendant toutes ces transes, qu'on ne fait de bonne médecine qu'avec une grande fermeté d'esprit,

de savoir, de caractère, qu'avec un cœur chaud et que passionne à un haut degré, un amour ardent de l'humanité » (*Mémoires*, t. I, p. 9).

Ce malade qui revenait de si loin, était Ferdinand Langlé, fils de Langlé le musicien, cousin d'Eugène Sue et neveu du baron Sue, ancien médecin de l'impératrice Joséphine. Ferdinand Langlé déserta, comme L. Véron, la médecin, fit représenter maints vaudevilles et finit comme entrepreneur... de l'administration des pompes funèbres!

Cette cure miraculeuse n'est pas la seule dont ait pu se glorifier Louis Véron :

« Un nuit, à trois heures du matin, je fus réveillé par mon portier, suivi de deux ou trois femmes; on venait me prier de porter secours à une vieille concierge d'une maison voisine : elle avait depuis plus de six heures un saignement de nez que les nosographes ont qualifié du nom d'epistaxis; quelques médecins appelés avaient déjà conseillé l'emploi de la colophane et de la glace : l'emploi de ces astringents avait été sans résultat; mais, passé minuit, aucun des médecins, dont la réputation était faite, et qui préféraient la clientèle de jour à la clientèle de nuit, n'avait voulu porter de nouveaux secours.

« Le tamponnement de l'ouverture, antérieure et postérieure, des fosses nasales, me parut le seul moyen de salut. Il n'y avait pas de temps à perdre; le pouls

était filiforme; la malade avait déjà eu de nombreuses syncopes; je n'avais jamais pratiqué cette opération délicate, plus pénible que douloureuse pour le patient.

« Toutes les portières, émues et inquiètes, étaient là. Je me surpris plus d'habileté et d'adresse que je n'espérais; l'opération ne dura que peu de temps, on ne vit plus s'écouler une seule goutte de sang.

« Tous les témoins de cette scène me prodiguaient leurs bénédictions. On s'extasiait de mon savoir, de mon habileté de chirurgien et de mon dévouement à l'humanité. Peut-être plus encore par goût de l'éloge que par crainte d'accidents, je déclarai, aux applaudissements de tous, que je passerais le reste de la nuit auprès de la malade » (*Mémoires*, t. I, p. 10).

Après avoir réussi à sauver une concierge, le jeune docteur crut sa fortune faite. Peu de jours après, il comptait trois clients... de jour; et, parmi ses clients, une cliente d'un certain âge, affligée d'une grosse fortune et fort obèse. « On ne parle, Monsieur, lui dit-elle en l'accueillant, que de votre habileté, de votre savoir; je quitte mon médecin pour recevoir les soins d'un médecin déjà si célèbre. Toute ma société fera certainement comme moi, vous aurez en peu de temps la clientèle la plus brillante de Paris ».

Il s'agissait de faire une saignée chez une personne, qui, nous l'avons dit, était monstrueusement grasse. Soit qu'il fut troublé, soit qu'il eut de la difficulté à trouver

la veine dans cette épaisseur de tissus, l'opérateur plonge vainement la lancette au lieu d'élection. Trois tentatives sans résultat, le sang n'apparaît pas! La scène change; l'enthousiasme de tout à l'heure se répand en récriminations : « Vous n'êtes qu'un maladroit, s'écrie-t-elle exaspérée; le plus petit chirurgien saigne mieux que vous. Que je plains les malades qui se mettent entre vos mains! Pansez-moi au plus vite et allez-vous en; me voilà peut-être estropiée pour la vie! »

Une saignée manquée avait fait s'écrouler tous les châteaux en Espagne que le jeune praticien avait déjà construits en imagination. Rentré chez lui, le docteur dit à son valet de chambre : « Justin, je ne veux plus faire de médecine, pas même de saignée; et si on vient vous demander un médecin, vous répondrez qu'il n'y en a plus dans la maison ».

Ce n'est pas sans regrets, mêlés d'amertume, que le docteur Véron renonçait à une profession dont il savait estimer à son prix la grandeur et la beauté. Ses réflexions à ce sujet ne sont dénuées ni de justesse ni d'à-propos :

« L'étude de la médecine rapporte surtout de précieux profits à l'intelligence; l'étude de l'homme animal conduit vite à une observation pratique de l'homme moral, et le médecin est le seul à bien lire tout ce qui est écrit sur le visage humain. L'étude de la médecine, dont le cadre est si vaste, et qui comprend tant de sciences

diverses, exerce puissamment la mémoire et accoutume l'esprit à des classifications logiques et à des méthodes claires et raisonnées. L'étude de la médecine, en nous apprenant à scruter et à définir toutes les conditions de la mort, en nous rendant témoin de toutes les douleurs de l'homme, de tous les hasards de ses maladies, de toutes les chances de désorganisation de ses tissus, de la formation pathologique et capricieuse de tissus nouveaux, en nous faisant souvent assister, désarmés et impuissants, à ces accidents imprévus qui tuent lentement ou qui tuent comme la foudre, l'étude de la médecine élève l'âme, donne de la force et de la virilité à l'esprit et au caractère, et inspire cette haute et courageuse philosophie, qui ne saurait exclure ni les dogmes de la religion, ni les élans de la foi.

« J'ai fait de la médecine et de la physiologie, même à l'Opéra; la science de l'anatomie et de la physiologie peut fournir des renseignements et des conseils utiles à l'art de la danse comme à l'art du chant. L'anatomiste et le physiologiste peuvent mieux encore que les Vestris et les Taglioni prononcer sur l'avenir du jarret d'un danseur, ou mieux qu'un Garcia et qu'un Bordogni, prononcer sur l'avenir d'un larynx, cet organe de la voix qui est pour ainsi dire le jarret du chanteur » (*Mémoires*, t. I, p. 12).

Le docteur Véron a surtout aimé la médecine, parce qu'elle a été l'éducatrice de grands esprits. Il rappelait,

non sans orgueil, les noms des illustres transfuges de notre art : l'immortel Rabelais; le satirique Gui Patin, plus célèbre par ses lettres que par ses travaux scientifiques; Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre, ce chef-d'œuvre d'architecture devant lequel s'émoussèrent les railleries de Boileau; le philosophe Locke; Bernier, le grand voyageur; Herman, comte de Lestocq, conseiller intime et favori de l'impératrice Elisabeth; Struensée, premier ministre du roi de Danemark, Christian VII, et qui eût la tête tranchée en 1772; l'économiste Quesnay, qui eut la confiance, en tant que médecin, de Louis XV et de Mme de Pompadour; le grand physiologiste Haller, philosophe, poète et romancier. Les naturalistes Tournefort, Daubenton, les Jussieu appartenaient à notre profession; de même que les chimistes Fourcroy, Chaptal et Berthollet; etc. Le docteur Véron rappelait encore ceux des nôtres qui ont sacrifié à la politique : Récurt, médecin et accoucheur distingué, fut ministre de l'intérieur et Bixio ministre du commerce, etc.

Nous ne quitterons point ce chapitre des souvenirs médicaux du docteur Véron sans rappeler la page qu'il consacre à Royer-Collard et quelques-unes des anecdotes qu'il rapporte sur Portal :

« J'ai été le condisciple d'Hippolyte Royer-Collard; c'était, dès ses premières études, un caractère et une intelligence d'une puissante originalité; il se fit écrivain

de la meilleure école, à force d'étudier tous les maîtres du XVII[e] siècle; pour le style, comme pour la science, il puisait aux sources. D'une mémoire infatigable, il était dans ses écrits, comme dans ses improvisations, d'une prodigieuse fécondité d'idées, de vues, d'arguments qui s'enchaînaient et se liaient entre eux; c'était un esprit prompt et un bon talent; il jeta un grand éclat dans son concours pour la chaire d'hygiène. La calomnie s'en mêla et prétendit qu'Hippolyte Royer-Collard n'avait pu achever sa composition par écrit dans le temps voulu. La vérité triompha et la Faculté de médecine compta dans ses rangs un jeune et digne successeur de Hallé, à qui pourtant il ne ressemblait guère, ni par la vie intime, ni par ses qualités d'esprit.

« ... C'était un caractère qui avait sa veine à lui; c'était le plus curieux chercheur de toutes les folies humaines; il allait sans cesse à la découverte; il se plaisait à prendre sur le fait les bizarreries, les vertiges et tous les vices de jour et de nuit de l'humanité.

« Hippolyte Royer-Collard avait un fonds inépuisable d'obligeance; il avait l'âme fière autant que l'esprit élevé; son désintéressement était sans bornes; indulgent pour tous, il ne comprenait que de chaudes et fidèles amitiés. Les femmes surtout tenaient une grande place dans son cœur et dans son existence; peut-être courut-il trop les aventures, et sa santé et sa jeunesse y ont péri.

« Lorsque Royer-Collard fit à l'Ecole de médecine, sur l'hygiène, sa première leçon, une émeute, organisée

par l'opposition d'alors, chercha à troubler, à intimider le professeur; on n'y réussit pas; mais lorsque Royer-Collard, entouré seulement de quelques amis, sortit de l'Ecole, une bande de deux cents jeunes gens environ le poursuivit de huées et d'injures. Royer-Collard avait refusé tout appui, tout secours de l'autorité.

« Arrivé au pont des Arts, il déposa dix francs sur le guichet du receveur, et, se retournant alors vers ces deux cents jeunes gens, si braves contre un seul : « Vous pouvez, leur dit-il, continuer à me suivre, j'ai payé pour vous ». Ce spirituel et dédaigneux à-propos déconcerta cette foule menaçante, et Royer-Collard trouva pour ses leçons d'hygiène un nombreux auditoire qui poussa la justice jusqu'aux applaudissements » (*Mémoires*, t. I, p. 55).

Véron connut aussi le vieux Portal; il suivit quelque temps ses leçons d'anatomie au Jardin des Plantes et put recueillir sur ce praticien des traits assez accentués et personnels.

Véron possédait notamment quelques carnets de visites de Portal, petits cahiers de papier très grossier, ressemblant au livre de dépense d'une cuisinière, écrits en partie de la main de Portal, en partie de la main d'un domestique :

« A la fin de chaque année, Portal faisait de sa main l'addition du produit de ses visites :

1781 (Portal avait alors trente-neuf ans)	13.364 fr.
1785	31.226 fr.
1786	34.087 fr.
1787 (premier semestre)	23.004 fr.
1788	43.218 fr.
1790	30.766 fr.
1793 (premier semestre)	12.657 fr.
1809	29.319 fr.

« D'après ses carnets, Portal faisait payer ses visites de six à douze francs, ses consultations de vingt-quatre à quarante-huit francs. Cependant, on voit figurer parmi ses clients des anonymes qui ne payaient chaque visite que trois francs.

La clientèle de Portal, de 1790 à 1793, se composait surtout des plus grands noms de la société : « les carnets de Portal, dit Véron, étaient presque des almanachs politiques » (*Mémoires*, t. I, p. 58).

Notre étude serait incomplète si nous n'enregistrions pas les réflexions que le docteur Véron fait d'une façon générale sur la manière d'exercer la médecine, sur les malades, sur l'hygiène et sur la meilleure façon de vivre longtemps.

Le médecin, dit-il, doit être patient :

« Je pense que le malade consultant son médecin, a le droit de lui parler longuement de soi; le médecin doit patiemment écouter toutes ses digressions plus ou

moins raisonnables et toutes ses théories plus ou moins fantastiques. Au milieu de tout ce verbiage, la sagacité médicale peut surprendre un mot, un fait qui jette quelques lumières et renseigne utilement ».

Car Véron estime que les influences psychiques jouent un grand rôle dans les maladies et il donne des conseils qui prouvent qu'il était un excellent psychothérapeute.

Il estime que l'homme riche, ayant toutes les facilités pour satisfaire ses désirs, se trouve, somme toute, dans de moins bonnes conditions hygiéniques que l'ouvrier. C'est ce qu'il exprimait d'une façon pittoresque, en se prenant lui-même comme exemple, quand il disait : « Je manque de privations » (13).

Véron aurait pu joindre quelques-unes de ses réflexions à la *Physiologie du Goût*, car, gastronome comme Brillat-Savarin, il ne méconnaît point l'influence de la bonne ou de la mauvaise chère sur la santé de l'individu. C'est de lui qu'est cet aphorisme :

« On ne peut savoir si l'on a bien dîné que le lendemain matin ».

Il reconnaît que les bons dîners ne sont guère propices au travail intellectuel :

« Pendant mes études médicales, les concours étaient de rudes épreuves pour mes condisciples et pour moi : les uns déjeunaient amplement, buvaient du vin et

prenaient du café pour surmonter leur timidité et leurs appréhensions. J'avais adopté un système contraire : je dînais très peu la veille, et le matin du concours je gardais la diète. Un succulent dîner avec des vins au moins naturels excite, il est vrai, l'esprit, mais cette excitation est toujours plus ou moins désordonnée; elle peut même troubler l'attention, entraver la réflexion et paralyser la mémoire. La diète, au contraire, lorsque l'esprit est vivement préoccupé, excite toutes les facultés de l'intelligence et accroît leur puissance. On improvise mieux, on a plus à soi toute sa mémoire l'estomac vide que l'estomac plein » (*Mémoires*, t. I, p. 98).

L'habitude de fumer lui paraît mauvaise et Véron va jusqu'à croire que l'abus du cigare est pour quelque chose dans l'augmentation de fréquence des maladies de la moelle épinière :

« Le cigare, dit-il, exerce une action vive et profonde sur tout l'appareil digestif, et, plus encore, sur tout le système nerveux. Cette action puissante ne peut être que délétère. Les digestions ne peuvent plus s'accomplir qu'à l'aide de cet excitant; l'usage immodéré du tabac produit certainement sur le système nerveux des organes des sens, sur le système nerveux des fonctions organiques, une excitation suivie bientôt d'affaiblissement et d'adynamie ».

Et Véron ajoute cette réflexion qui montre que de

tout temps l'homme a cherché à se créer des besoins nouveaux :

« L'habitude du cigare, si universellement répandue en France, et contractée parmi nous dès l'enfance, modifiera assurément dans l'espace d'un certain nombre d'années, la race, le caractère et l'esprit français. C'est d'ailleurs un trait qui révèle les penchants des temps nouveaux que cette passion insensée dont nous nous sommes pris pour le cigare; le désir de jouissances nouvelles nous pousse aujourd'hui, hommes et femmes, à tous les ridicules et à tous les excès » (*Mémoires*, t. I, p. 101).

En tout Véron conseille la modération; mais il se garde des théories; chacun, dit-il, a ses habitudes et le mieux est peut-être de n'y rien changer. Et, à l'appui de son assertion, il rapporte cette amusante histoire dont Breschet fut le héros :

« Mon ancien maître Breschet, mort il y a peu d'années, homme fort savant, très modeste et très aimé, fut un jour chargé par une famille d'une mission très délicate.

« Une femme, sur le retour de l'âge, veuve et d'une grande fortune, était partie pour l'Italie en compagnie d'un officier beaucoup plus jeune qu'elle; elle était décidée à se laisser épouser par son compagnon de voyage,

et déshéritait ainsi une foule de collatéraux. Breschet était chargé de lui faire comprendre que tous les devoirs du mariage, qu'elle allait accepter, pourraient être funestes à sa santé. La science de Breschet fut mise en défaut : « Vous n'avez pas le sens commun, mon cher docteur, lui dit-elle; depuis deux ou trois ans, ce monsieur et moi, nous vivons comme mari et femme, et je ne m'en porte que mieux » (*Mémoires*, t. I, p. 112).

Aux vieillards, Véron ne conseille point la retraite:

« La vieillesse ne doit point être le temps du repos, c'est le temps des affaires. Ce doit être le temps des excitations et d'une vie très occupée pour oublier les tristes enseignements des années et le désenchantement de l'expérience.

Il est une chose mortelle à ceux qui vieillissent, c'est la solitude et l'isolement, et la solitude, l'abandon, c'est précisément la destinée de la vieillesse. Il se fait un vide autour du vieillard, et par la disparition de ses vieux amis, et par ce besoin de jeunesse de ne rechercher que la jeunesse, que la gaieté, le mouvement et les plus vifs plaisirs.

Le vieillard ne peut, sans s'assombrir, se replier sur lui-même; il ne s'échappe de son esprit et de son cœur que de poignantes et tristes réflexions, et toutes ces réflexions poignantes et tristes sont vaines et inutiles » (*Mémoires*, t. I, p. 112).

Cependant, il est certaines précautions que les vieillards doivent prendre et Véron les énumère, sans toutefois trop croire à leur valeur, comme le prouve l'exemple de Michaud :

« Mon ami Michaud, de l'Académie française, toussait toute l'année. Il était d'une haute stature et courbé en deux. Sa poitrine, pendant la toux, résonnait comme un magasin de porcelaine où l'on aurait tout brisé. Tout enrhumé de profession qu'il était, il partait à plus de soixante-trois ans pour Jérusalem. Il en revenait; il buvait du vin de Champagne, s'entourait de jeunes gens, et la pathologie lui joua ce mauvais tour qu'après avoir souffert toute sa vie d'une maladie de poitrine, il mourut d'une maladie d'entrailles. On défend à la mort d'entrer par une porte, elle entre par une autre. Mais malgré son entrain, Michaud gardait la chambre pendant les grands froids de l'hiver; c'était d'une sage prudence. Il faut surtout, au delà de soixante ans, se sauvegarder de l'honneur de mourir de la pneumonie des vieillards » (*Mémoires*, t. I, p. 113).

Et pour conclure, le docteur Véron qui fut cependant un heureux de ce monde, conseille la résignation :

« Il faut prendre vieillesse sagement, mais hardiment, et même gaiement si vous pouvez ».

Tel fut Véron médecin; plus tard, il fut toujours

fier d'avoir appartenu à la profession et s'y intéressa toujours. Ce n'est pas sans orgueil qu'il raconte qu'à la naissance du comte de Paris, le duc d'Orléans, très préoccupé de la santé de son premier né, ayant demandé à Blache quel était le plus récent et le meilleur traité sur le muguet, Blache répondit : « Monseigneur, le plus récent et le meilleur traité sur le muguet est du docteur Véron, directeur de l'Opéra ». Véron tint toujours à conserver de son premier métier au moins le titre, sauf à illustrer son diplôme par des moyens tout à fait étrangers à la thérapeutique et à la pathologie. On a pu dire de lui que : « tout en cessant d'être médecin, il demeure docteur. Ce fut pour lui moins une qualité qu'une qualification. Jamais plus son nom patronomique ne fut prononcé sans cette mention, devenue purement honoraire. Son prénom même disparut pour faire place à ce surnom » (16).

Chapitre III

LE DOCTEUR LOUIS VÉRON JOURNALISTE

Louis Véron n'avait pas dix-sept ans qu'il débutait dans le journalisme. Abel Hugo, le frère de Victor, venait de fonder le *Conservateur littéraire;* Véron fut chargé de rendre compte, dans ce journal, des séances publiques de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie Française. Cette prose n'était guère rémunératrice. Le père Véron jugea que son fils ne réussirait pas dans la littérature, et il lui enjoignit, sans ménagements, de revenir à la maison en qualité de commis; il vendit donc pendant un an, du papier, des enveloppes, des crayons et des plumes; et c'est alors que, sans doute un peu dégoûté par cette besogne fastidieuse, il déclara à ses parents qu'il voulait faire sa médecine.

Dans les premières années de la restauration, s'était fondée la *Société des Bonnes-Lettres;* d'abord logée rue de Grammont, puis rue de Choiseul, cette société était le rendez-vous de tous ceux qui, selon le langage du temps, pensaient bien et défendaient le trône et

l'autel. Trois fois par semaine, on y faisait des cours et des lectures. Véron adressa à la commission littéraire et scientifique de la Société un projet de cours de physiologie, limité à des études sur les fonctions des organes des sens. Il fut admis comme professeur et continua ce cours pendant deux années; ce fut un petit revenu pour lui, car chaque leçon était payée cent francs.

Ce fut à la Société des Bonnes-Lettres que Véron fit connaissance de Michaud qui lui demanda quelques articles pour *la Quotidienne.*

« M. Michaud, dont la toux était continuelle, ne buvait que du vin de Champagne frappé. C'était bien le causeur le plus gai et le plus égayant; il ne tarissait point en anecdotes politiques et littéraires, en idées fines et originales.

« Ecrivain inexpérimenté, je portai quelques articles à M. Michaud. Il passait ses journées à la *Quotidienne;* il aimait la *Quotidienne;* il aimait l'esprit, il aimait les gens d'esprit. C'était un censeur politique, un juge littéraire d'un goût délicat et sûr; ses jugements sévères se trahissaient par du malaise et des accidents nerveux. Lorsque, dans un article, on quittait la bonne route, il saisissait sa tabatière; il y plongeait ses doigts convulsivement. Si l'on ne rentrait pas dans le bon chemin, si enfin l'article se brouillait avec l'esprit et le bon sens, une toux sèche prenait M. Michaud; les accès se succédaient sans interruption, il fallait cesser de lire.

L'article était jugé et refusé; on se le tenait pour dit. M. Michaud cessait alors de tousser » (*Mémoires*, t. I, p. 243).

Le prix des articles parus dans la *Quotidienne*, le prix de ses leçons de physiologie assuraient à Véron un revenu de quatre ou cinq cents francs par mois. Vers 1828, il hérita de la petite part à laquelle il avait droit dans la fortune paternelle, et songea à chercher une situation :

« Découragé dans toutes mes espérances par ce continuel reproche et par cet arrêt d'exclusion : *Mais vous êtes médecin*, j'eus un instant le projet de me résigner à la vie pénible et laborieuse de médecin de campagne. Dans un village, le nécessaire se serait trouvé assuré par ce qui me restait de mon patrimoine, et j'aurais grossi mes revenus en vaccinant tout l'arrondissement, en arrachant des dents aux paysans et en accouchant les paysannes. Je poétisais cet avenir de médecin de campagne, et je rêvais le bonheur d'un père de famille entouré d'une bonne ménagère et de gais enfants; une pointe d'ambition se mêlait peut-être aussi à cette idylle : je me voyais déjà maire de mon village » (*Mémoires*, t. III, p. 39).

Pour se donner le temps de réfléchir, et au fond nullement enthousiasmé par son idée de médecin de campagne, Véron alla faire un voyage de six semaines en Suisse et en Italie; il eut le temps au cours de ses

pérégrinations de faire une comédie en vers, qu'il eut d'ailleurs la sagesse de déchirer.

Quand Véron rentra à Paris, toutes ses places étaient prises : le cours de physiologie avait été remplacé par un cours de physique. C'est alors que le *Messager* se fonda : Véron y fut chargé de la critique littéraire des théâtres.

Cette situation, très douce, ne comportait pas grand avenir; Véron voulut être *quelque chose* et décida de créer une revue à lui; le 12 avril 1829, il fondait la *Revue de Paris.*

« En fondant la *Revue de Paris*, je voulus ouvrir les deux battants d'une grande publicité à tous les jeunes talents encore obscurs, comme à tous les écrivains déjà célèbres, et en même temps assurer aussi une certaine rémunération aux compositions littéraires qui demandaient trop de développement pour être réduites aux proportions d'un article de journal, mais qui n'en pouvaient fournir assez pour défrayer un livre. Mon budget annuel de rédaction s'élevait à 40.000 francs! » (*Mémoires*, t. III, p. 43).

D'ailleurs Véron exposa ses idées dans le premier numéro; cette préface est intéressante à relire et montre que le nouveau directeur avait pressenti le prodigieux mouvement littéraire en préparation :

« Les opinions en littérature semblent se passionner,

la controverse s'étend et s'anime, et tout semble nous faire espérer une époque littéraire après toutes nos crises politiques. L'histoire ne nous montre-t-elle pas le Dante, Pétrarque et Boccace succédant à des révolutions en Italie; Shakespeare et Milton succédant à des révolutions en Angleterre; Corneille et Molière succédant en France, aux comédies sanglantes de la Fronde? Et quelle grande idée relative ne doit-on pas concevoir de l'ère littéraire qui se prépare, si on la mesure à l'avance sur les proportions gigantesques des grands drames politiques dont le dénouement ne date que d'hier? » (*Mémoires*, t. III, p. 50).

Du jour où il prit possession du fauteuil directorial de la nouvelle revue, Véron s'attacha à paraître :

« Je regardai comme une première condition de succès d'un recueil littéraire d'avoir au moins deux chevaux dans mon écurie pour visiter le matin les gens de lettres, comme les agents de change visitent les banquiers. Je courais après l'esprit, après le talent, après le savoir de nos écrivains, comme les gens d'affaires courent après le bien d'autrui...

« Le portefeuille de nos écrivains d'aujourd'hui n'est plus qu'une métaphore. La plupart des gens de lettres célèbres que j'ai connus et que je voyais souvent avaient beaucoup d'idées, de projets, mais leurs œuvres étaient pour ainsi dire placées avant d'être achevées, et souvent même avant d'être commencées? Je ne me las-

sais pas; j'allais de l'Arsenal, de chez Nodier, chez M. Mérimée, au palais des Beaux-Arts; chez M. Saint-Marc Girardin, dans le quartier Saint-Jacques; du quartier Saint-Jacques rue Bergère, chez Casimir Delavigne, ou rue Olivier chez M. Scribe. Plus d'une fois par semaine, je faisais, pour ainsi dire le matin, un cours de littérature comparée; les œuvres ainsi sollicitées, provoquées, n'étaient pas celles qui offraient le moins de verve, d'à-propos.

« Dans mes courses littéraires du matin, tantôt je surprenais M. Victor Hugo, le cou entouré de fourrures, très chaudement empaqueté, comme un homme qui vient de passer la nuit tout entière à écrire les beaux vers des *Orientales* ou d'*Hernani*, tantôt prenant à côté de sa femme et au milieu de ses enfants un déjeuner matinal. Je me suis prêté aux jeux des jeunes Charles et Victor Hugo, dont la plume de vingt ans devait plus tard, dans le journal l'*Evénement*, combattre à outrance la politique que je soutenais avec conviction dans le *Constitutionnel* » (*Mémoires*, t. III, p. 53).

Victor Hugo servit peu la *Revue de Paris* de sa plume, mais il lui amena des collaborateurs. Sainte-Beuve fut de ceux-là; il publia dans la *Revue de Paris* plusieurs articles sur les grands écrivains du XVII^e^ siècle; vingt ans plus tard, il recommença avec Véron une nouvelle campagne littéraire dans le *Constitutionnel*.

Saint-Marc Girardin, de Sacy, Scribe, Lamartine,

Casimir Delavigne, Jules Janin, Barbier, Benjamin Constant furent aussi d'assidus collaborateurs et sur tous, Véron ne manque pas de rapporter des souvenirs du plus grand intérêt.

Véron comme directeur de la *Revue de Paris* connut des jours heureux :

« J'ai passé dans ma vie par des émotions bien diverses, j'ai subi les émotions pleines d'anxiété du médecin près du lit du mourant; j'ai subi les émotions fiévreuses d'un directeur de théâtre dans l'embarras; j'ai subi les émotions sérieuses et graves de la politique dans des temps de crise et de dangers; j'ai subi les émotions aussi non moins vives d'un directeur de journal littéraire, manquant de copie. Dans toutes les situations sociales, il y a de bons et de tristes jours, mais la mauvaise fortune est souvent suivie de chances heureuses et inattendues. Comme directeur de la *Revue de Paris*, j'attendais souvent des mois entiers des articles qui ne m'arrivaient jamais, et plus d'une fois ou m'apporta des petits chefs-d'œuvres sur lesquels je ne comptais pas : une nouvelle de Mérimée, *le Vase Etrusque; la Curée*, d'Auguste Barbier. Pour un médecin, pour un directeur de journal, pour un directeur de théâtre, comme pour un général d'armée, la première qualité et le premier mérite, au point de vue de la pratique des affaires et du succès, c'est d'être heureux. » (*Mémoires*, t. III, p. 79).

La *Revue de Paris* eut bientôt deux concurrents. *La Revue des Deux-Mondes* fut fondée au mois de juillet 1829; elle n'eut que quelques numéros; mais Buloz la racheta en 1830 et ses efforts lui assurèrent le succès que l'on sait. En 1834, il acheta la *Revue de Paris* que Véron avait quittée en 1831 pour devenir directeur de l'Opéra.

Vers la fin de 1835, directeur de l'Opéra en retraite, possédant déjà une petite fortune, n'ayant encore que trente-sept ans, Véron songea à revenir au journalisme. Il essaya auparavant de se faire élire député à Brest : il obtint trente-cinq voix! C'est alors, qu'encouragé par Thiers, il acheta une action du *Constitutionnel* et en devint l'un des administrateurs.

Malgré la fidélité politique du *Constitutionnel*, malgré le concours presque quotidien de Thiers, le *Constitutionnel* n'en vit pas moins décroître chaque année sa clientèle d'abonnés et d'annonces. Dans les premiers jours de l'année 1844, ce journal ne comptait plus que trois mille six cents abonnés; les recettes s'équilibraient à peine avec les dépenses, cependant très réduites.

Le journal, mis en vente, fut adjugé au docteur Véron, qui offrit aussitôt cent mille francs à Eugène Sue dont les *Mystères de Paris* venaient de passionner la France entière; le romancier apporta le *Juif Errant*[1].

(1) Le feuilleton était un réquisitoire contre la Compagnie de Jésus, ce qui faisait écrire à Louis Veuillot que le **Constitutionnel** mangeait tous les matins un jésuite à la croque au sel (5).

Pour arriver à un résultat, Véron n'était point avare de ses deniers :

« Je dépensai, dit-il, d'abord beaucoup d'argent pour arriver à un grand succès. Je réduisis de quatre-vingt francs à quarante le prix de l'abonnement du *Constitutionnel*. Dans l'espace de quinze mois, le *Constitutionnel* de trois mille six cents abonnés, s'éleva à plus de vingt mille, et put affermer ses annonces moyennant une somme annuelle de trois cent mille francs ».

Rédacteur en chef du *Constitutionnel*, le docteur Véron « devint le porte-drapeau le plus en vue d'un parti auquel aucun lien jusqu'alors ne l'avait rattaché. Il se réveilla bonapartiste sans le savoir, peut-être sans le vouloir, et on le vit donner un souverain à la France avec la même désinvolture qu'il lui avait révélé naguère ses grands écrivains et qu'il l'avait dotée d'un de ses meilleurs opéras » (16).

Au *Constitutionnel* collaborèrent des hommes tels qu'Alexandre Dumas, Balzac, Georges Sand, Alfred de Musset, Mérimée, Sainte-Beuve, pour tout dire, toutes les illustrations littéraires du temps.

C'est que le *Constitutionnel* était un journal dont l'influence sur l'opinion était considérable :

« Le *Constitutionnel*, écrivait Lamartine, est un journal qu'on ne peut pas dédaigner. Il a des millions de lecteurs... Son inspirateur est un homme qui a caché longtemps son esprit pénétrant sous le goût et sous

l'aptitude des choses légères : *magister elegantiarum*, comme on disait à Rome; un *Atticus* parisien, un *Saint-Evremont* de la bourgeoisie; puis qui, tout à coup, s'est mis à jouer avec la politique, comme on joue avec des dés sur un tapis vert, et qui s'est trouvé à ce jeu aussi adroit, aussi habile et aussi heureux qu'à tout autre; puis, qui a ramassé une plume et qui a écrit aussi bien et mieux qu'un autre, en chiffonnant le papier et en badinant avec ses lecteurs. Cet homme de tête a groupé autour de lui plusieurs écrivains de talent exercé, d'audace mesurée et quelquefois de paradoxe intrépide, pour étudier très fortement les affaires, manier les opinions et distraire l'ennui, cet ennui commun à tous les partis... La République n'a rien produit de mieux dans la presse quotidienne. C'est un clan d'hommes d'esprit, campés sur le boulevard ou dans la rue de Rivoli, et regardant passer la Révolution, les hommes et les choses, avec un sourire d'amateur et une lorgnette d'opéra ».

Cette lettre de Lamartine, qui parut dans le journal *le Pays*, du 27 avril 1851, consacrait pour la postérité les efforts du docteur Véron comme directeur de journal.

Négligeons-les au point de vue politique, et n'en retenons que l'influence sur le mouvement littéraire. « Les gens de lettres, dit Sainte-Beuve (13) doivent au docteur Véron de la reconnaissance pour la fondation de la *Revue de Paris* en 1829; il leur offrait de la place, et une belle place, élégante, en lumière ». Et tous les

lettrés doivent un hommage de reconnaissance au docteur Véron, car c'est à lui que nous devons les *Lundis;* c'est lui qui en eut la première idée. Saint-Beuve l'a reconnu lui-même :

« J'étais revenu à Paris au mois de septembre 1849, quittant la Belgique et Liège, où j'étais aller professer un an... A peine rentré à Paris, je me sentais un grand besoin d'activité, comme après une forte année d'étude et de solitude; mais je ne savais à quoi m'appliquer. M. Véron, directeur de *Constitutionnel*, apprenant mon retour, eut l'obligeance de m'offrir les colonnes de son journal pour chaque lundi. Une telle proposition avait de quoi me flatter et aussi m'effrayer. Le *Constitutionnel* compte des milliers de lecteurs, et d'une nature très variée. Comment venir parler à ce public si nombreux, si divers, pure littérature et pure critique? Comment réussir à l'y intéresser, surtout en ces temps de préoccupation politique et d'orage? Je fis à M. Véron toutes mes objections; il prit la peine de les combattre; il me parla en homme de goût qui sent la littérature, et en homme d'esprit qui connaît son public. Il me donna enfin des raisons qui me convainquirent. Ce qu'il m'offrait me parut possible, et dès lors, lui aidant et le *Constitutionnel* s'y prêtant en toute bonne grâce, j'entrai en matière résolument.

« Au fond, c'était mon désir. Il y avait longtemps que je demandais qu'une occasion se présente à moi

d'être critique, tout à fait critique comme je l'entends, avec ce que l'âge et l'expérience m'avaient donné de plus mûr et aussi peut-être de plus hardi. Je me mis donc à faire pour la première fois de la critique nette et franche, à la faire en plein jour, en rase campagne » (13).

Le docteur Véron n'aurait-il que ce titre d'avoir été l'animateur des *Lundis*, que ce serait assez pour lui assurer un nom dans l'histoire.

Chapitre IV

LE DOCTEUR LOUIS VÉRON DIRECTEUR DE L'OPERA

C'est le 1er mars 1831 que Véron devenait, en prenant la direction de l'Opéra, le successeur des Lulli, des Francœur et de son vieil ami Picard, de l'Académie française.

Ce théâtre avait été, jusqu'alors, gouverné à la mode de l'ancien régime, c'est-à-dire par trois gentilshommes de la maison du roi, avec un directeur placé sous leurs ordres. Quand Louis-Philippe arriva au pouvoir, les trois gentilshommes de sa maison furent remplacés par un commissaire royal, et le subside annuel fut fixé à la somme de 812.000 francs

A l'arrivée du docteur Véron, les recettes de l'Opéra flottaient entre 1.500 et 2.000 francs. Le succès, sans précédent, de *Robert le Diable*, les fit monter à 10.000 francs. Le nouveau directeur croyait si peu au succès qu'il insista auprès du gouvernement pour obtenir une indemnité de 40.000 francs destinée à couvrir les premiers frais.

La mise en scène fut somptueuse, au point que le compositeur commençait à douter de la valeur de sa musique, puisqu'on l'entourait d'un pareil cadre. A une des dernières répétitions de *Robert le Diable*, Meyerbeer, saisi par l'effet fantastique de la lugubre procession des nonnes sortant de leur tombeau, s'en va trouver Véron.

« Mon cher directeur, lui dit-il, je vois bien que vous ne comptez pas sur mon opéra; vous cherchez un succès de grand spectacle.

— Attendez le quatrième acte, réplique Véron ».

Le rideau se lève sur le quatrième acte, et qu'aperçoit le musicien? Au lieu du vaste et grandiose appartement qu'il avait imaginé pour Isabelle, princesse de Sicile, il avait sous les yeux un décor mesquin, misérable même, à peine digne d'un théâtre de dernier ordre.

Ce fut néanmoins un succès, un triomphe pour le compositeur et pour le directeur, jusqu'au jour où un événement que celui-ci n'avait pu prévoir, vint détruire ses plus légitimes espérances. C'était en 1832. Le choléra venait d'éclater à Paris, les recettes tombèrent du jour au lendemain à moins de trois mille francs. Ceux qui avaient pris leur place en location se précipitèrent aux guichets pour se faire rembourser leurs places. M. Rothschild lui-même vint demander de suspendre la location courante de sa loge, s'engageant à la reprendre dès que le choléra aurait cessé.

Impassible, Véron ouvrit sa caisse particulière, con-

tenant 600.000 francs, qui représentaient les bénéfices réalisés l'année précédente. Il en fit dix paquets de 60.000 francs chacun :

« C'est ce que je perdrai chaque mois, dit-il, je suis donc certain de marcher pendant dix mois ».

Il venait d'entamer philosophiquement son cinquième paquet lorsque Paris, enfin rassuré et affamé de plaisirs, dont il avait si longtemps été sevré, se rua dans les théâtres jusqu'alors déserts. La foule reprit assidûment sa place à l'Opéra.

Bien que Véron dut le commencement de sa fortune à Meyerbeer, il lui préférait cependant Auber, comme lui vieux garçon et comme lui vivant en épicurien. Ces deux êtres sans famille, dit Ch. Monselet (12 *bis*), s'étaient rencontrés dans leur goût commun des petites loges de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, où chanteuses, danseuses et même figurantes briguaient l'honneur de venir, à tour de rôle, occuper une chaise derrière ces sultans sexagénaires.

Les révélations que l'on doit au docteur Véron, sur ce qui se passait dans les coulisses de l'Opéra ne sont pas les pages les moins amusantes de ses *Mémoires*. En voici quelques-unes.

Un jour, il s'aperçoit qu'une jeune figurante se trouvait dans une position intéressante; en l'engageant à suspendre son service, il lui dit : « Connaissez-vous au moins le père de cet enfant, » Ce qui lui valut cette ré-

ponse candide : « C'est des messieurs que vous ne connaissez point! »

Une autre fois, le vieux Vestris, répétiteur de la danse, s'étant aperçu que son directeur manifestait du goût pour une de ses élèves, accourt discrètement vers lui et lui souffle à l'oreille : « Elle est là, *sans sa mère* ».

Voici d'autre part, un croquis où Véron nous montre les coulisses :

« Les uns — il s'agit des habitués de l'Opéra — sont les amis de toutes ces dames, les embrassent toutes en père de famille ou en frère : de là des groupes pittoresques et assez osés. Là un monsieur tient par la taille deux figurantes, une sous chaque bras; plus loin, un autre en a une sur chaque genou. *Honni soit qui mal y pense!* Ces bon papas du corps de ballet comblent ces demoiselles de bonbons et de petits présents et paient souvent leurs leçons particulières ».

Quand le docteur Véron montait l'escalier des coulisses, il lui arrivait de rencontrer de petites danseuses. Alors il les prenait plus bas que la taille, et d'une voix un peu épaisse, il leur disait : « Est-ce que nous n'aurons pas l'honneur de voir ce soir madame votre mère? »

Et à l'occasion, il savait faire un joli geste. Un jour, il accorde audience à un figurant qui dans la journée était un modeste marchand de parapluies.

« Monsieur, lui dit le figurant, savez-vous ce que c'est d'aimer sa femme, quand elle est jeune et jolie, et

concevez-vous le chagrin qu'on peut éprouver à constater qu'elle ne vous aime plus?

— C'est pour cela que vous avez demandé à me voir?

— Pas pour autre chose, car vous tenez mon sort entre vos mains.

— Comment! je puis vous rendre l'amour de votre femme? Et par quel moyen?

— Monsieur le directeur, le chef de la figuration ne m'a confié que le rôle d'un obscur homme du peuple... Mais si ma femme m'apercevait sur la scène dans un costume avantageux, je suis persuadé qu'elle en subirait le prestige et qu'elle me rendrait son ancienne tendresse...

— Eh bien! mon ami, soyez heureux, fit le docteur Véron; vous paraîtrez demain dans *la Juive*, sous les riches habits du légat du pape, et à cheval! »

Le figurant remercia son directeur avec effusion, et peu après lui écrivait qu'il était redevenu, grâce à lui, le plus heureux des époux.

« Qu'on dise encore, ajoutait Véron en contant cette aventure, qu'à l'Opéra je n'ai pas eu souci de la moralité... Je réconciliais les ménages! »

Le docteur Véron démontra par son propre exemple l'alliance possible de la médecine et de la musique; c'est ce que Scribe exprimait dans ce couplet :

Quoique docteur, j'aime la chromatique,
J'aurais été fort sur le violon;
La médecine est sœur de la musique,
Car Esculape est fils d'Apollon.
Un médecin doit aimer la musique,
Car Esculape est fils d'Apollon.

A peine installé directeur de l'Opéra, Véron s'y montra aussi avisé comme administrateur que comme médecin.

Un de ses premiers soins fut de créer un service médical de théâtre, assisté dans les circonstances qui l'exigeraient, d'une sorte de corps consultatif, composé de personnalités du corps médical, qui se nommaient alors Hippolyte Royer-Collard, Pariset, Pasquier, Blache et Andral.

Les médecins de l'Opéra étaient de semaine chacun à leur tour. Celui qui était de semaine se rendait tous les matins à l'administration; là, on lui donnait le nom et l'adresse des artistes qui étaient ou se disaient malades :

« Lorsqu'une figurante ne se rend pas au théâtre, lors même qu'elle écrit ou fait prévenir qu'elle est malade, la visite du médecin est précédée de celle d'un avertisseur, qui va s'assurer si la malade est au moins restée chez elle. Les indispositions du corps de ballet sont assez souvent des dîners à la Maison Dorée ou aux Frères Provençaux. Ces pauvres malades soignent

quelquefois encore leurs souffrances et leurs malaises dans la plus éblouissante toilette, à quelque avant-scène de nos petits théâtres; un pareil oubli de tout devoir expose aux punitions les plus sévères, et même à être rayée des contrôles de l'Opéra.

« Quelques-unes sont, en effet, sérieusement indisposées; tous les matins le médecin de service apporte à l'administration un rapport sur ses visites de la veille, et reçoit une nouvelle liste de visites à faire pour le jour et pour le lendemain. Le service des médecins de l'Opéra n'est point une sinécure. Sans compter les indigestions qui se produisent dans la salle et les blessures graves que peuvent recevoir les machinistes pendant leur service sur la scène, les indispositions du corps de ballet, ses douleurs de pieds, ses imprudences, et même ses grossesses, forment une clientèle qui cause assez de dérangement et prend assez de temps à la Faculté. Sous ma direction, mes amis de Guise et Piron, l'un chirurgien, l'autre médecin, jouissaient surtout de la confiance de ces dames. Il y a même dans les coulisses de l'Opéra, une petite pharmacie inspectée souvent, et où se trouvent des bandes, des compresses et des appareils pour les fractures » (*Mémoires*, t. III, p. 253).

Les vedettes invoquaient rarement le prétexte de maladie; si, par hasard, elles étaient réellement malades, l'administration les croyait sur parole et ne leur faisait pas l'injure de faire vérifier leurs déclarations.

Pour les artistes subalternes, si le rapport médical constatait la réalité de la maladie, l'artiste restait ou ne restait pas dans son lit, se soignait ou ne se soignait pas, mais il n'était pas forcé de jouer le soir; le rapport n'admettait-il pas l'indisposition invoquée, le chanteur devait chanter, la danseuse danser ou payer la recette.

Un ancien article du règlement privait de tout traitement la femme non mariée empêchée de faire son service pour cause de grossesse.

Parmi ces grossesses, assez fréquentes, une est restée célèbre dans les annales de l'Opéra. L'événement se passait presque immédiatement après la retraite du docteur Véron comme directeur de l'Opéra.

Il s'agissait d'une danseuse mariée mais judiciairement séparée de son mari. Etait-elle enceinte ou ne l'était-elle pas? Elle déclarait seulement un mal au genou; la direction soutenait qu'il y avait grossesse. On réunit des consultants pour en décider : Magendie, Roux, Marjolin et de Guise. « Il n'y avait au genou ni gonflement, ni douleur; mais au moindre toucher, la physionomie de la danseuse exprimait la plus vive douleur. Pendant que les chirurgiens discutaient sur les aponévroses, sur les gaines des tendons, Magendie et Véron qu'on avait admis à la consultation, souriaient dans leur barbe. Enfin l'aéropage décida qu'on appliquerait quarante sangsues *loco dolenti*.

Chargé comme médecin de l'Opéra de suivre cette malade, le docteur de Guise reconnut que, bien réelle

ment, les sangsues avait été appliquées; mais il reconnut aussi qu'elles n'avaient fait que paraître et disparaître, que piquer et tomber. « Elles n'ont pas assez saigné, dit-il froidement; il faudra recommencer demain; j'assisterai moi-même à l'opération ».

A ces mots, la danseuse se trouble. « Mon cher docteur, dit-elle à de Guise... » Et personne n'entendit le reste du propos chuchoté à voix basse. Tout ce que l'on sut, c'est que, par la suite, le docteur de Guise donna sa démission de l'Opéra.

Trois ou quatre ans plus tard, Adolphe Adam, le musicien, était appelé comme compositeur à Saint-Pétersbourg. En entrant dans l'appartement de Mlle Taglioni, alors première danseuse au théâtre impérial, il vit arriver dans ses jambes une charmante enfant. « A qui donc cette jolie petite fille? » demanda-t-il à la danseuse. Taglioni lui répondit en riant : « C'est mon mal de genou ». L'expression resta : mal de genou devint synonyme de grossesse.

Entré à l'Opéra en 1831, le docteur Véron en sortit en 1835; un candidat patroné par Thiers le remplaça. Dans l'espace de quatre ans, il avait fait représenter cinq grands opéras : *Robert le Diable*, *Gustave*, *Ali-Baba*, *Don Juan* et *la Juive;* deux petits opéras : *le Philtre* et *le Serment*; un opéra-ballet : la *Tentation*; quatre ballets : *la Sylphide*, *Nathalie*, *la Révolte au sérail* et *la Tempête*.

Il s'était trouvé placé à la tête de la première scène

lyrique de l'Europe, sans que son passé et ses études donnassent les moindres garanties au succès de l'entreprise que le gouvernement lui confiait. Tout à fait neuf dans le métier, il réussit non seulement à gagner beaucoup d'argent, mais encore à favoriser l'éclosion de chefs-d'œuvre de la musique. Véron a eu et mérite sa part dans la gloire de Meyerber.

Quand il fut nommé directeur, l'accueil ne fut guère enthousiaste. « Retournez à la clinique! » crièrent quelques compétiteurs évincés à celui qui avait eu l'heureuse fortune de décrocher la timbale. Le docteur Véron, loin de se laisser abattre par ces vociférations, se rit de ces menaces. A l'œuvre on verra l'artisan, pensait-il, et peu après le succès de *Robert le Diable* venait consacrer triomphalement sa maîtrise d'administrateur.

Quand il fut nommé directeur, il se demanda comment il allait s'y prendre pour exercer ces délicates fonctions.

« L'anatomie, écrit-il, crée des méthodes, établit des classifications pour l'étude du corps humain; elle étudie les os (ostéologie), les muscles (myologie), les nerfs (neurologie), les vaisseaux sanguins (angéiologie), les viscères (splanchnologie). Pour administrer l'Opéra, me dis-je, il faut avoir recours à la méthode et aux classifications. J'admis d'abord trois grandes divisions : le service de la scène, le service de la salle et le service de la comptabilité générale, en un mot l'administration ».

Il n'oublia pas, les circonstances aidant, que « la

science de l'anatomie et de la physiologie peut fournir des renseignements et des conseils utiles à l'art de la danse comme à l'art du chant ». Et il mit en pratique ses connaissances médicales, lorsqu'il présidait les examens de danse :

« Tous les trois ou quatre mois, on me conviait à présider les examens. Un fauteuil m'était réservé; près de moi s'asseyaient les maîtres de ballet. C'était comme une solennité théâtrale. Je riais souvent en moi-même de me voir exercer ce pouvoir de dictateur et de chorégraphe. Cependant mes études médicales me faisaient distinguer, plus sûrement peut-être que les autres juges, celles que leur santé, leur tempérament, les proportions de leur corps, la finesse des attaches des pieds et des mains, rendaient les plus propres à étudier l'art de la danse. Il m'arrivait souvent de faire cesser les leçons à de jeunes enfants malingres, cacochymes, ressemblant à de petits vieillards, et que cet exercice affaiblissait au lieu de les fortifier. Les mères et les maîtres de ballet combattaient respectueusement mes décisions; mais un sentiment d'humanité me rendait inflexible. Ces examens d'enfants me rappelaient un peu les matinées de mes années de jeunesse, passées au milieu des nouveau-nés, des enfants malades et des nourrices. Aussi, lorsque je présidais cette école, j'agissais avec la double autorité d'un Guersant, d'un Blache, d'un Gardel ou d'un Mazilier (*Mémoires*, t. III, p. 224).

Véron ne dédaignait point de soigner à l'occasion son personnel :

« On rencontre dans le corps de ballet et chez les danseuses, une maladie qui leur est pour ainsi dire spéciale : ce sont des ozènes simples, c'est-à-dire un rhume de cerveau chronique, grave pour elles en ce sens qu'elles sont obligées de ne respirer que par la bouche; cette infirmité les gêne beaucoup dans leurs exercices fatigants; forcées d'ouvrir une bouche large, pour respirer au milieu de leurs pas, il leur est presque interdit de sourire. Ces inflammations chroniques de la membrane muqueuse des fosses nasales sont très persistantes; j'ai souvent essayé par un bon régime, par des amers et par des poudres sternutatoires, de diminuer le gonflement et de faciliter le libre passage de l'air à travers les fosses nasales et l'arrière-gorge; je n'ai jamais obtenu un succès complet, et je me suis quelquefois demandé si l'introduction, prudente et facile d'une petite sonde de gomme élastique, ou tout autre moyen de compression, ne pourrait pas faire cesser cette espèce de rétrécissement des deux cavités nasales. Qu'on me pardonne ici cette seconde digression; cette fois ce n'est plus l'homme politique, c'est le médecin qui reparaît au milieu des coulisses de l'Opéra » (*Mémoires*, t. III, p. 253).

On savait prendre Véron par son côté faible lorsqu'on lui parlait médecine, et certains ne s'en faisaient point faute.

Un jour, une ballerine, menacée de subir une diminution d'appointements va trouver Véron dans son cabinet directorial.

« Comment, Monsieur le directeur, lui dit-elle, vous voulez me diminuer, moi qui, il y a quelques années, vous ai choisi pour mon médecin, moi que vous avez soignée!

— Allons, répondit le docteur avec bonhomie, votre réclamation me touche, et bien que je ne vous aie pas pris d'honoraires, je ne peux traiter comme la première venue une de mes anciennes clientes ».

Après avoir abandonné pendant quelque temps les habitudes qu'il avait d'abord conservées après sa direction, le docteur Véron obtint en 1861, du ministère de la maison de l'empereur, qui était alors tout puissant à l'Opéra, qu'une loge sur le théâtre même, au rez-de-chaussée, lui fut donnée en location. Cette loge, depuis longtemps la propriété des danseuses, qui, aux termes d'un réglement tombé en désuétude, devaient assister à toutes les représentations, en prévision d'indispositions subites ou de changement de spectacle, devint presque le prétexte d'une révolution de palais. Les danseuses qui n'y allaient plus pour les besoins du service, mais bien pour leur compte personnel, protestèrent contre l'envahissement du docteur, pendant que les abonnés, de leur côté, récriminaient hautement. Il y eut des plaintes, des menaces même. Puis la paix fut signée et le docteur Véron reprit sa place à l'Opéra... comme abonné.

C'est dans cette loge que le docteur Véron tenait ses assises. Il était devenu un gros personnage et, comme tous les gens en vue, il défraya souvent la chronique. Il passait pour un gastronome, et cette réputation, il ne l'avait pas usurpée; il la soutenait grâce à un cordon bleu émérite, la fameuse Sophie.

Véron aimait à recevoir, autour d'une table splendidement servie, artistes, gens de lettres et gens du monde, qui payaient leur écot en bonne humeur et qui n'épargnaient pas plus leur esprit que l'amphitryon n'épargnait sa cave.

Il y avait chez le docteur Véron un dîner quotidien, qui compta bientôt de vingt à vingt-cinq convives, dont la moitié venait tous les jours et sans autre invitation, s'asseoir à la table de l'amphitryon. On y voyait Sainte-Beuve, Nestor Roqueplan, Arsène Houssaye, Malitourne, Romieu, Auber, Halévy et Adolphe Adam.

Mais Véron aimait aussi à s'entourer de sommités médicales, afin de ne pas laisser tout à fait oublier ses origines; on pouvait rencontrer chez lui : Ricord, Velpeau, Blache, Béhier, Trousseau, Tardieu, Dubois d'Amiens.

Et Véron appréciait le faste, sans doute parce qu'il avait connu dans sa jeunesse des jours moins heureux, des dîners moins somptueux : « Nous n'aurions pas bu de mauvais vin parce qu'il coûtait cher, écrivait Mérimée à Véron, et vous vous souviendrez peut-être des dîners

de sortie où nous mangions des haricots rouges parce que nous les trouvions bons » (15).

Le comte Gilbert de Voisins, mari de la célèbre Taglioni, remplissait, rue de Rivoli, la charge d'intendant des menus, et il s'en acquittait à merveille.

Quelques reines de théâtre figuraient dans ce brillant aréopage : Rachel, Mme Doze, Mlle Favart, Mme Doche.

Une règle invariable, à l'observation de laquelle le maître de la maison tenait par-dessus tout, c'est qu'on ne fut jamais treize à table; le treizième convive devait se retirer ou aller à la recherche d'un quatorzième.

Celle qui ordonnait les menus et confectionnait les plats savoureux était la fameuse Sophie. Troubat en a tracé un croquis savoureux :

« Sophie Véron (car on avait fini par l'appeler ainsi) était originale à plus d'un titre, et par sa bonne cuisine, et par son costume de paysanne, auquel elle n'avait jamais voulu renoncer au milieu des splendeurs de la rue de Rivoli, presque côte à côte avec les Tuileries, dont elle connaissait bien les hôtes, — et par son propos qui ne ménageait personne et qui les amusait tous. Personne n'était plus au courant qu'elle des choses de l'Empire; elle en avait surpris le complot (sans qu'on se cachât d'elle) et vu toute la manigance. Elle demandait, une après-midi du mois de juillet 1851, à M. de Morny : « Est-il vrai que le président veut faire un coup d'Etat? — Mais non, mais non, il fait trop chaud.

— Ah! je le dirai ce soir à Monsieur, *en le bordant!* » Très dévouée à son maître, ne lui connaissant rien de supérieur... elle était, par sa sagesse au-dessus de tout soupçon, et ce n'est certes pas sa beauté qui aurait tenté le plus pervers... La vertu de Sophie était sa sauvegarde ».

Sophie avait fait ses premières armes chez un conseiller à la cour de Caen, puis elle était entrée au service de la célèbre actrice Fanny Elssler, qui en fit cadeau à son ami le docteur Véron : « Vous êtes gourmand, lui écrivait-elle en lui adressant la perle; vous avez besoin auprès de vous d'une personne sûre et dévouée; laissez-moi vous donner une cuisinière ». C'est ainsi que Sophie était entrée au service du docteur Véron; elle y resta durant trente-cinq ans.

« L'incomparable talent de Sophie, dit Amédée Latour (10), son génie véritable consistait à transformer des choses simples et presque vulgaires en mets délicieux. Quoi de plus commun, par exemple, que le canard aux olives? Eh bien, sous les mains habiles de Sophie, ce canard vulgaire prenait une distinction inouïe. Qui n'a pas goûté du gigot braisé préparé par Sophie ne peut s'imaginer ce qu'une main savante peut faire de ce plat familial... Le véritable philosophe n'est pas révolutionnaire, il est réformateur. Sophie était un admirable réformateur de la cuisine bourgeoise ».

En réalité, Sophie a dû sa notoriété, moins à ses talents culinaires qu'au despotisme qu'elle exerça sur

Monsieur. Elle avait le gouvernement de la cuisine et de la salle à manger, mais en outre celui de l'antichambre et de la chambre à coucher. Il n'y avait pas de meilleure façon pour obtenir une audience de Véron — et les personnages les plus considérables ne dédaignaient point d'y recourir — que de prêter une oreille complaisante aux aperçus politiques dont Sophie était prodigue; avec ses bonnes grâces, on obtenait celles de son maître.

Nous ne saurions tracer un portrait complet de Véron sans parler de sa générosité. En 1856, un personnage ayant conservé l'anonymat avait chargé le docteur Véron qui se prétendait son mandataire, de remettre au comité de la Société des Gens de lettres une somme de dix mille francs pour être employée à ouvrir un concours littéraire sur quatre sujets de genre différent, et à délivrer des prix parmi plus de cinq cents pièces envoyées. Un jury avait été constitué, présidé par Mérimée. Le docteur Véron, le *deus ex machina* de la fête, s'était modestement assis au dernier rang de l'assistance. Le lendemain de cette fête, Véron annonçait qu'il était chargé de déposer de nouveau dix mille francs sur le bureau du comité de la Société des Gens de lettres, pour maintenir le concours l'année suivante.

Nous ne pouvons rapporter tous les gestes du mécène; citons encore cette anecdote. On allait vendre à l'hôtel Drouot le mobilier d'un jeune peintre qui n'avait pu payer à échéance un billet de trois cents francs, ce

qui rendait exigibles trois autres effets non échus, le tout faisant douze cents francs, au profit d'un fournisseur de toiles et de couleurs et d'un doreur de cadres.

La vente commence par un vieux tabouret recouvert de velours d'Utrecht jadis vert et passé au bleu.

— A trois francs! clame le commissaire priseur.

— Trois cents francs! jette une voix dans l'auditoire.

L'enchère n'étant pas couverte, la même voix reprend :

— A douze cents francs! et l'objet lui est adjugé.

L'acheteur mystérieux n'était autre que Véron.

Véron a eu l'honneur d'être pendant toute sa vie la cible sur laquelle s'exercèrent grands et petits caricaturistes ou folliculaires. Les journaux satiriques l'ont criblé d'épigrammes plus ou moins spirituelles : *Mimi Véron*, l'appelait celui-ci; *à Monsieur Véron dans sa cravate*, écrivait un autre. Dans plus de trente caricatures de Daumier, Véron est représenté sous tous les angles : en Amour, en Antinoüs, en Achille, en baigneur, avec ou sans voile mais le cou toujours enveloppé dans la légendaire cravate. Cette cravate a bien fait parler d'elle, et Véron eut pu faire cesser les plaisanteries, en abandonnant les cols pyramidaux et en adoptant la chemise à la Colin; mais les méchantes langues prétendaient que la fameuse cravate était destinée à dissimuler de fâ-

cheuses scrofulides; et là-dessus couraient les bruits les plus injurieux.

Philarète Chasles n'a pas manqué de faire allusion d'une façon assez méchante, aux écrouelles :

« Ce personnage, dit-il en parlant de Véron, était haut en couleurs, figure maffiée, à peine un nez, écrouelleux, le col enfoncé dans les replis d'une étoffe qui protégeait sa maladie et la cachait; le ventre arrondi et pointu de bonne heure; l'œil rond, brillant, scintillant et avide; la bouche riante, la lèvre grosse, le cheveu rare, le sourcil absent, une tenue de petit laquais singeant son maître... quelque chose aussi de l'abbé jeune, qui se fera gras par trop manger... » (7).

Les poètes se mirent de la partie, et de Banville, dans les *Odes funambulesques*, parle de

Véron, tout plein d'insolence,
Se balance,
Aussi ventru qu'un tonneau,
Au-dessus d'un bain de siège,
O Barèges,
Plein jusqu'au bord de ton eau.

Comme Actéon, le profane,
Vit Diane,
Tu verras Véron tout nu...

(1) Ph. Chasles, lorsque Véron fonda la **Revue de Paris**, le traita de « fournisseur de pâtisseries littéraires ».

Véron laissait dire; toutes les railleries venaient se briser contre le roc de son impassibilité. D'autres d'ailleurs trouvaient une note plus juste quand il s'agissait de parler de lui :

« J'accorde à Véron, disait Sainte-Beuve, d'être un homme d'esprit, même d'être un homme de goût, d'être un amphitryon modèle, d'être un impressario habile, un directeur de théâtre ou de journal comme il n'y en a pas... d'être un excellent conseil pour ce qu'écrivent les autres, de leur donner des avis et même des idées... »

Mais Sainte-Beuve refusait à son ami un brevet d'écrivain; et au lendemain de la mort de Véron, le critique écrivait à J. Janin cette lettre par laquelle nous terminerons, parce qu'elle constitue un bon portrait du médecin mémorialiste que nous venons d'étudier.

« Je vous lis (la lettre de Sainte-Beuve à Jules Janin est du 7 octobre 1867) sur le docteur notre ami... Laissez-moi dire que vous avez trouvé le ton juste en parlant de lui. Vous avez dit ce qui était à dire; il aimait l'esprit et il en avait; il avait un grand sens, ce bon sens qui se trouve au fond de tout bonheur; il y mêlait, comme vous l'observez très bien, quelque légèreté (mot qui étonne à première vue) et de l'inconstance. Vous avez prononcé aussi le mot de vanité qui est inévitable à un pareil sujet; mais tant de gens ont leur vanité en dedans tandis que la sienne, toute en dehors, était en quelque sorte commode pour autrui; cela ac-

cepté, on avait affaire à un esprit orné, plein d'anecdotes et de mots pris aux bons endroits, facile et coulant. Les gens de lettres, comme vous le dites, lui doivent de la reconnaissance pour la fondation de cette *Revue de Paris* en 1829; il leur offrait de la place, et une belle place, élégante, en lumière, et un prix honorable qui n'existait pas auparavant et qui ne s'est pas élevé depuis, du moins pour ce cadre des Revues qu'on a fait au contraire de plus en plus compact et dévorant. Et puis n'est-ce donc rien que la vie sociale et les qualités qui en font l'agrément? Il était tout à fait *bonne compagnie* dans le sens *de bon compagnon*; aucun de ceux qui l'ont vu familièrement et dans le tous-les-jours ne saurait l'oublier. Cette modération qu'il avait au fond et qui faisait partie de son humeur autant que de sa réflexion et de sa prudence, vous l'avez eue en parlant de lui et c'est ce que j'appelle le ton juste » (13).

CONCLUSIONS

Le docteur Véron ne peut être retenu ni comme littérateur, ni comme artiste, ni comme homme politique.

Mais il fut pour beaucoup de littérateurs un excellent conseiller, et comme animateur, il a joué un rôle dans le mouvement littéraire du XIX^e^ siècle.

Ses *Mémoires* resteront toujours intéressants à consulter; ils comportent quantité d'anecdotes et de renseignements précieux pour l'histoire de la médecine pendant la première moitié du XIX^e^ siècle.

Vu le Doyen
BALTHAZARD

Vu le président
M. LOEPER.

Vu et permis d'imprimer :
le recteur de l'Académie de Paris
CHARLÉTY.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Véron (L.). — Mémoires d'un Bourgeois de Paris. 1853-1855. 6 in-8°, Paris.

(2) Véron. — Nouveaux Mémoires. In-8°, 1866, Paris.

(3) Alton-Shee (d'). — Mémoires. 1826-1848. 2 vol. in-8°, Paris, 1869.

(4) Arcay (J. d'). — La salle à manger du docteur Véron.

(5) Ariste (d'). — La vie et le monde du boulevard. In-8°, Paris, 1930.

(6) Boigne (de). — Petits Mémoires de l'Opéra. Paris, 1857.

(7) Chasles (Philarète). — Mémoires, *Gazette anecdotique*, 1876.

(8) Croisset (F. de). — Le Paris de 1830, *Revue hebdomadaire*, 22 février 1930.

(9) Hercé. — Un Anglais à Paris (1835-1838), trad. de l'anglais par J. Hercé. 2 vol., Paris, 1893.

(10) Latour. — Le docteur Véron, *Union médicale*, 5 octobre 1867.

(11) Le Breton. — La Jeunesse de Victor Hugo, p. 221. In-12, Paris, 1928.

(11 *bis*) MIRECOURT (E. de). — Louis Véron.

(12) MICHAUT. — Louis Véron, *Chronique médicale*, p. 775, 1898.

(12 *bis*) MONSELET (Ch.). — Petits Mémoires littéraires. Paris, 1885.

(13) SAINTE-BEUVE. — Causeries du Lundi, I, p. 1; VI, p. 233; VII, p. 34; IX, p. 529; XI, p. 587; XIII, p. 454. Premiers Lundis, I, p. 3.

(14) SECOND (A.). — Le tiroir aux souvenirs. Paris, 1886.

(15) TRAHARD (P.). — La Jeunesse de Prosper Mérimée (1803-1834), t. I, XIV, 41, 57, 93; t. II, 63, 108, 147, 192, 245, 249, 250, 254, 298. — 2 vol. in-8°, 1925, Paris.

(16) Le docteur Véron, *Revue contemporaine*, 15 octobre 1867.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PREMIER. — Les études médicales de Louis Véron 9

CHAPITRE II. — Le docteur Louis Véron 31

CHAPITRE III. — Le docteur Louis Véron journaliste 47

CHAPITRE IV. — Le docteur Louis Véron directeur de l'Opéra 59

CONCLUSIONS 81

BIBLIOGRAPHIE 83

Agence Générale d'Imprimerie

5, Rue Paul-Louis Courier

PARIS-7e